



.CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ORON-PALEZIEUX

Procès-Verbal de la séance du conseil d'établissement d'Oron-Palézieux tenue le jeudi 6 mars 2025 – 20h Salle d'arts visuels du 4ème bâtiment – Collège d'Oron-la-Ville

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
 2. Liste de présences – Quorum
 3. Ordre du jour - Adoption
 4. Validation du PV du 12 novembre 2024
 5. Communications sur la vie de l'établissement – rapport d'activité 2024
 6. Projets de demande de soutien
 7. Divers et propositions individuelles.
-

SONT PRESENTS

Les représentants des Autorités communales :

- Mme Patricia Grossglauser
- M. Christophe Rebetez

Les représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement :

- Mme Morgane Bougouin
- Mme Céline Chatelan David
- M. Pascal Schmutz

Les représentants des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement :

- Mme Stéphanie Jubin
- M. Michel Bovy
- M. Alain Chamot

Les représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement :

- M. Jean-François Détraz
- Mme Chrystell Frioud
- Mme Valérie Harlow

1. BIENVENUE

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous pour cette première séance du CET de l'année.

2. LISTE DE PRÉSENCES – QUORUM

Après vérification de la liste de présence, il est constaté que 11 membres sont présents. Excusés : Mmes Muriel Vernier, Elena Zuntini Chabod, Jacqueline Fraefel, Sylviane Rey et M. Nicolas Lehmann.

Le quorum est atteint et l'assemblée est déclarée ouverte.

Le Président donne lecture de la démission de Jacqueline Fraefel, membre du quart associatif, reçue ce jour. Elle est chaleureusement remerciée pour son travail. La candidature de Mme Aline Favre, directrice adjointe du réseau APERO, est proposée et devra être validée selon l'art. 10 du règlement du CET.

M. Pascal Schmutz, annonce que sa fille est actuellement en dernière année de scolarité obligatoire. Il ne pourra plus représenter le quart parents à partir de la fin juin 2025.

Le Président, prend note de cette information est précise que l'art. 7 du règlement du CET, doit être appliqué. Il faut faire passer le message aux parents d'élèves afin d'avoir des candidatures. Monsieur, le directeur Jean-François Détraz, se charge de cette tâche.

3. ORDRE DU JOUR – ADOPTION

Le Président informe que l'ordre du jour est mis en discussion. Ce dernier est accepté tel que présenté.

4. VALIDATION DU PV DU 12 NOVEMBRE 2024

Chacun a reçu le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024, il est mis en discussion.

Mme Chrystell Frioud : p. 2, au point 5. Il faut modifier vendredi après-midi de congé au lieu de vendredi matin, avant les vacances d'été. Page 4, au point 7, la date de la prochaine séance du CET aura lieu le jeudi et pas le lundi 6 mars 2025.

M. Jean-François Détraz : au bas de la page 2, indiqué fonds alimenté par la Fondation Roger Federer et supprimer « le fait », dans la phrase en dessous.

Le procès-verbal sera archivé avec les corrections ci-dessus avec remerciements à son auteure.

5. COMMUNICATIONS SUR LA VIE DE L'ETABLISSEMENT – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Le Président, donne lecture d'un courrier reçu de Mme Elena Zuntini Chabod, dans cet envoi elle revient sur les bâches du projet OCOM, financé par le CET. A ce jour, ces bâches ne sont toujours pas affichées et les élèves qui ont œuvrés pour ce projet vont finir l'école dans quelques mois.

Le Président, indique qu'il a pris contact avec le responsable des bâtiments. Ce dernier a fait une demande à la commune d'Oron en août 2024.

M. Jean-François Détraz, informe que le vendredi 7 mars a lieu la journée citoyenneté et plusieurs membres des autorités communales seront présentes. Il va en discuter et essayer de faire avancer les choses.

Le CET à l'unanimité regrette la lenteur des autorités communales.

Le Président revient sur le projet « cour verte », et le postulat déposé au Conseil communal d'Oron, en décembre 2024. Ce dernier a été retiré car la commune a décidé d'aller de l'avant. Elle est actuellement en discussion avec le voisinage afin d'éviter un recours de leur part.

M. Jean-François Détraz, précise que les travaux seront échelonnés entre avril et juin et les plantations se feront dans le courant de l'automne s'il n'y a pas de contretemps.

Mme Stéphanie Jubin, demande si les CHF 40'000.- de la fondation RADIX, seront bien versés, vu le délai pour commencer les travaux.

M. Jean-François Détraz, répond que c'est du domaine politique.

Le CET remercie la Municipalité d'avoir accepté ce projet « cour verte »

Mme Stéphanie Jubin, s'inquiète de voir des voitures garées dans la cour sur l'accès des secours.

M. Jean-François Détraz, répond qu'un panneau « mise en ban » doit être installé par le service communal de voirie.

Le Président, indique qu'il va contacter le Syndic. Il passe la parole à M. Détraz pour la présentation du rapport d'activité 2024.

M. Jean-François Détraz, présente le rapport d'activité 2024.

Le Président, M. Christophe Rebetez, remercie M. Détraz pour son rapport d'activité et clôt ce point de l'ordre du jour, comme la parole n'est pas demandée.

6. PROJETS DE DEMANDES DE SOUTIEN

Mme Stéphanie Jubin, indique qu'il y a actuellement en caisse le montant de CHF 2'176.10, elle a reçu une demande de soutien.

- Fête de l'école, le 23 mai 2025 : montant demandé CHF 469.-

Après discussion,

Il est décidé de soutenir :

La fête de l'école, le 23 mai 2025 : pour un montant de CHF 469.-

Mme Stéphanie Jubin, informe que sur le formulaire de demande de soutien, il y a le numéro de téléphone de M. Pascal Schmutz. Il serait judicieux de le modifier comme il va quitter le CET fin juin 2025.

Mme Chrystell Frioud, propose d'indiquer son numéro sur le formulaire.

Les membres du CET remercient M. Pascal Schmutz, pour son engagement au sein du CET et saluent celui de Mme Chrystell Frioud, pour la reprise de cette tâche.

7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Pascal Schmutz, fait un retour sur la soirée des quart parents. Malheureusement, il n'y a eu qu'une personne qui est venue. Grande déception.

Mme Morgane Bougouin, demande si c'est possible d'avoir une sonnerie des débuts/fin de cours pour les 1ère / 2ème primaire.

M. Jean-François Détraz, répond que cette demande va être faite au service communal des bâtiments.

Mme Céline Chatelan David, voudrait savoir où les enfants peuvent se retrouver après l'école pour faire des devoirs, exposés ensembles.

M. Jean-François Détraz, répond que les élèves ont la possibilité d'aller au soutien après l'école. Il annonce qu'à partir de la rentrée d'août 2025, un nouvel outil de communication entre l'école et les parents devrait être mis en fonction dans tous les établissements de la scolarité obligatoire du canton.

Le Président, après concertation, annonce que la prochaine séance du CET, aura lieu le 30 septembre 2025 à 20h, dans la salle d'arts visuels du 4ème bâtiment au collège d'Oron-la-Ville.

La parole n'est plus demandée. Le Président, M. Christophe Rebetez clôt la séance à 21h45. Il remercie la direction de l'école pour l'accueil dans cette classe et les personnes présentent d'être venues et leur souhaite une agréable suite de soirée.

La secrétaire :



L. Bard

Oron, le 14 mars 2025

Distribution par courriel :

- Aux 15 membres du Conseil d'Etablissement
- En copie au Greffe municipal de Maracon, Oron